



## DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

pour la 59<sup>ème</sup> session de la Commission pour le Développement

**«Une transition socialement juste vers le développement durable: le rôle de la technologie numérique et le bien-être de tous»**

### Introduction

La technologie numérique a réduit les limites de la planète, a galvanisé les voix pour le changement social et transformé nos modes de vie pour toujours. En permettant l'accès aux communications et à l'information à l'échelle mondiale, la technologie a ouvert de nouvelles portes vers le progrès dans le monde entier. Dans le même temps, dans le contexte de la pandémie qui nous affecte tous aujourd'hui, les faiblesses structurelles de notre organisation économique et sociale ont été révélées de façon spectaculaire, poussant des centaines de millions d'individus et de familles dans la pauvreté. Plus que jamais, les synergies pour poursuivre et s'adapter à un développement durable qui ne laisse personne de côté doivent être explorées et mises en pratique.

Le thème prioritaire de la 59<sup>e</sup> session de la Commission du développement social est tout à fait approprié : «Une transition socialement juste vers le développement durable: le rôle de la technologie numérique et le bien-être de tous». Ce thème est une reconnaissance du fait que, malgré de nombreux progrès au cours de la dernière décennie, la communauté mondiale cherche toujours une voie juste et durable vers le développement et est maintenant confrontée au besoin urgent de maîtriser les nouvelles technologies en évolution rapide pour le bénéfice de tous.

En effet, le développement et l'intégration de la technologie dans notre vie quotidienne doivent s'accompagner de politiques inclusives, d'un financement adéquat, d'une bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme et de la dignité humaine. Les nombreux avantages de la technologie numérique ne doivent pas nous détourner de ses effets pervers sur l'égalité sociale, la justice et les droits fondamentaux. Le manque d'accès, de maîtrise et de représentation, ainsi que les violations du droit au respect de la vie privée et l'exacerbation des inégalités, sont des défis auxquels il faut faire face sans délai.

Nous, représentants de la société civile dans ce forum, amplifions les voix très nombreuses de ceux qui sont laissés pour compte parce qu'ils n'ont pas accès à l'éducation, aux soins de santé,

aux services sociaux et même aux technologies digitales. Nous appelons les États Membres, toutes les parties prenantes et les agences des Nations Unies à travailler ensemble, dans l'esprit de la Déclaration de Copenhague, pour trouver des solutions à ces défis et à étendre les avantages du numérique et de l'inclusion... à tous!

### **Inclusion numérique dans l'éducation et la protection sociale pour tous**

Les progrès rapides des technologies numériques offrent des possibilités d'innovation sans précédent dans les secteurs de l'éducation, des soins de santé et de la protection sociale. Pourtant, plus de trois milliards d'individus sont privés de ces avantages, ne disposant même pas de l'accès le plus élémentaire à Internet, en particulier parmi les femmes, les peuples autochtones, les personnes vivant dans la pauvreté, les personnes âgées et autres groupes vulnérables.

Les mesures d'urgence apportées par les gouvernements à la pandémie du COVID-19 reposent sur la technologie numérique pour répondre aux besoins en matière de santé et de bien-être social. Ces technologies numériques ont été utilisées dans les communautés aisées, ignorant le fait que de nombreuses communautés n'ont pas accès à l'internet. Cela souligne la nécessité d'intégrer ces mesures dans des systèmes de protection sociale permanents et intégrés, tels que le logement, la santé, l'éducation et les services publics.

La technologie numérique n'est pas neutre. Les mégadonnées, les algorithmes et l'intelligence artificielle sont construits sur la base de préjugés et renforcent les stéréotypes, perpétuant la discrimination et l'iniquité. Les disparités sont également omniprésentes parmi les utilisateurs actuels de la technologie numérique. Les préjugés sexistes contribuent à une éducation technologique réduite pour les femmes, ce qui entraîne leur moins grande présence dans les domaines des STGM (sciences, technologie, génie et mathématiques) et une moindre participation à l'innovation. L'accès à l'éducation et la connaissance technologique sont inextricablement liés et ont ensemble le pouvoir de connecter les communautés les plus vulnérables aux avantages sociaux, à la culture, aux soins de santé et à l'éducation, entre autres.

## **Technologie numérique et financement du développement: éradication de la pauvreté et promotion de l'égalité aux niveaux mondial et national**

Les systèmes financiers affectent toutes les activités économiques, du commerce international et flux financiers aux entreprises nationales et locales, aux transactions bancaires personnelles, aux envois de fonds et à l'épargne. Le processus de financement du développement d'Addis-Abeba lancé en 2015, en tant que partie intégrante des ODD et de l'Agenda 2030, doit désormais prendre en compte les effets profonds de la technologie numérique et de la COVID-19 sur les marchés financiers, les finances publiques et le commerce et l'investissement durables. Le moment est venu d'agir si nous voulons atténuer les effets de la crise économique mondiale qui suivra au lendemain de la pandémie de COVID-19.

La réduction de la pauvreté a ralenti au cours des cinq dernières années et le niveau de croissance mondiale est bien en deçà de celui nécessaire pour éliminer la pauvreté partout et sous toutes ses formes. Les investissements essentiels pour parvenir à une transition socialement juste vers le développement durable restent sous-financés alors que les risques systémiques augmentent: les inégalités augmentent à l'intérieur et entre les pays, et le fardeau de la dette et la volatilité des flux de capitaux compromettent les gains antérieurs. Les contributions financières volontaires et l'assistance technique entre les États membres sont insuffisantes pour garantir la mise en œuvre pleine et effective des engagements précédemment pris en faveur des priorités de développement social: inclusion sociale, non-discrimination, création de nouvelles opportunités d'emploi et reconversion pour l'inclusion sur le marché du travail.

Les perturbations créées par la pandémie, associées à un changement technologique rapide, créent une opportunité sans précédent de remodeler et de faire progresser le processus de financement du développement par une action collective résolue afin que personne ne soit laissé pour compte.

## **Technologie numérique et bonne gouvernance: créer un environnement juridique qui protège les droits de l'homme, respecte la vie privée et prévient les abus.**

La gouvernance numérique mondiale doit être guidée par les objectifs de développement durable (ODD) aux stades de la conception, du développement et de la mise en œuvre, pour protéger à la fois les personnes et la planète.

Une gouvernance numérique efficace et réactive émerge de la contribution, de la participation active du public et de la responsabilité envers de multiples parties prenantes, y compris des personnes sur le terrain. Des valeurs telles que l'inclusion, l'équité, la sécurité et la transparence sont les fondements de la gouvernance numérique. La formation continue et le renforcement des compétences pour assurer une participation significative à la gouvernance et une connaissance des droits de l'homme et de la protection du travail sont d'une grande importance pour aller de l'avant.

Pour répondre aux besoins des populations, les gouvernements doivent moderniser l'infrastructure, améliorer les compétences du personnel et veiller à ce que les données soient facilement échangées, afin d'éclairer les décisions et de fournir des services de manière efficace. La nouvelle ère de la gouvernance numérique devrait être réglementée de manière à respecter les droits de l'homme, la vie privée et à prévenir les abus et la discrimination.

## APPEL À L'ACTION

À la lumière de ce qui précède, nous, représentants de la société civile, appelons les États membres à:

- Garantir la connexion Internet en tant que droit fondamental et fournir un financement approprié pour étendre l'accès Internet à haut débit et l'accès numérique à tous, dans les zones rurales et urbaines, pour les femmes et les filles, les personnes âgées, les personnes autochtones, les personnes sans-abri, les personnes handicapées et les personnes vivant dans la pauvreté.
- Établir des mécanismes protégeant contre les préjugés qui surviennent lorsque l'intelligence artificielle (IA) et les algorithmes évaluent l'éligibilité des individus en matière d'avantages sociaux, tels que la déclaration «de l'impact social» pour toutes les demandes de licences, de brevets et de recherche dans le domaine de l'IA et technologie digitale.
- Fournir un accès numérique aux services de protection sociale pour tous les individus et familles afin que la nourriture, l'eau, le logement, l'énergie, les soins de santé, l'éducation et les transports soient accessibles à tous.
- Accorder la priorité à la formation à l'alphabétisation numérique pour tous, en particulier les femmes et les filles, les personnes vivant dans les zones urbaines et reculées, les individus et les familles qui vivent dans la pauvreté, dans la rue, dans des logements

inadéquats ou dans des bidonvilles, et pour les travailleurs dans des environnements de travail obsolètes.

- Renforcer le processus de financement du développement en s'attaquant aux paradis fiscaux et aux flux financiers illicites, en restructurant la dette souveraine et en injectant de nouvelles liquidités en fonction des besoins dans les pays en développement pour une répartition plus équitable qui peut assurer non seulement la croissance mais aussi la résilience.
- Soutenir le transfert de technologie vers les pays en développement, renforcer la coopération scientifique et technologique, promouvoir des investissements mondiaux et nationaux durables dans les capacités d'infrastructure.
- Soutenir la feuille de route du Secrétaire général des Nations Unies sur la coopération numérique et ses actions spécifiques qui améliorent l'inclusion numérique et respectent les droits de l'homme; protéger la gouvernance mondiale de l'internet et considérer non seulement internet, mais aussi les données et l'IA comme des biens publics numériques.
- Mettre en place un médiateur numérique pour mieux protéger les citoyens et offrir des opportunités d'apprentissage. Des protections sont particulièrement nécessaires en ce qui concerne l'identité numérique, la surveillance, le harcèlement en ligne, le contenu et les données.
- Tenir compte des recommandations de l'Équipe spéciale inter agences des Nations Unies sur le financement du développement dans son rapport 2020 sur le financement du développement durable à l'ère des technologies disruptives et d'innovation rapide; promouvoir la notion que les citoyens, en tant que porteurs de pensions et d'épargne, sont au centre de l'économie.
- Les États membres, les organisations internationales de financement et de développement et les industries elles-mêmes doivent adapter tous les cadres réglementaires aux nouvelles réalités afin que les technologies numériques conduisent le monde par une transition socialement juste vers le développement durable.

En conclusion, si les technologies disponibles déjà testées sont intégrées en tant que biens publics suite à nos appels à l'action, une transition socialement juste vers le développement durable sera possible.

Nous, les représentants de la société civile, sommes profondément confiants dans le pouvoir de transformation d'une révolution technologique numérique fondée sur les droits humains et la dignité humaine, et guidée par les valeurs d'inclusion, d'équité, de sécurité et de transparence.